

Le droit à l'éducation, qu'est-ce que c'est?



« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. »
Nelson Mandela, homme politique sud-africain

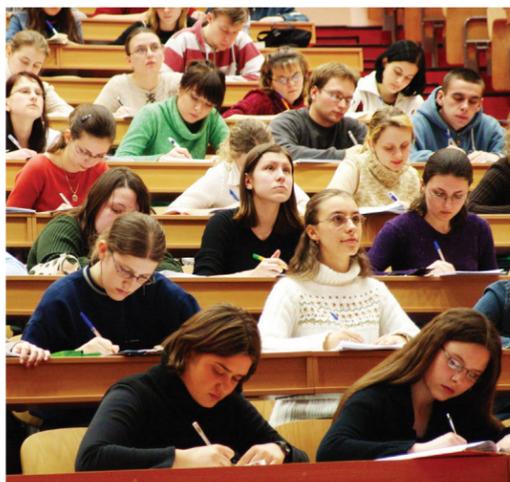
L'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme établit le droit de tous à l'éducation élémentaire et fondamentale gratuite. Cela signifie que, peu importe le lieu de notre naissance ou notre condition économique, nous avons tous, filles comme garçons, le droit d'aller à l'école et d'y recevoir une formation de qualité.

Les États signataires de la Convention relative aux droits de l'enfant conviennent également d'accorder une aide financière aux personnes qui, par manque de moyens, ne sont pas en mesure de poursuivre leurs études. De plus, ils doivent s'assurer que les écoles sont en bonne condition et accessibles.

Pourquoi ce droit est-il important?

L'éducation ne permet pas seulement d'accumuler des connaissances, elle vise aussi à faire en sorte que chacun puisse s'épanouir, se développer et apporter sa contribution à la société. Grâce à l'école, on peut en apprendre davantage sur son histoire, les valeurs de la société, et sur ce qui se passe sur la planète. On peut aussi y développer un esprit critique par rapport au monde qui nous entoure et y acquérir les connaissances nécessaires pour forger notre propre opinion et mieux comprendre les décisions qui sont prises dans notre environnement. Enfin, sans éducation, il est plus difficile d'apporter sa contribution et de se sentir utile à la communauté.

Qu'arrive-t-il lorsque ce droit n'est pas respecté?



On compte à l'heure actuelle sur la planète des millions d'enfants qui ne vont pas à l'école. Pour ceux-ci, le fait de ne pouvoir aller à l'école peut constituer un obstacle important. Lorsqu'on ne maîtrise pas la lecture et l'écriture, par exemple, il est difficile de se renseigner sur les sujets de l'actualité qui nous concernent ou nous intéressent ou, plus tard, de se trouver un emploi.

De plus, comment défendre nos droits face aux injustices si l'on n'est pas en mesure de bien comprendre l'information qui nous est transmise ou d'utiliser les technologies comme Internet?

Nous avons des droits et des responsabilités

Les parents ont aussi leur rôle à jouer : ils doivent inscrire leurs enfants à l'école, les accompagner dans leurs apprentissages et les encourager lorsqu'ils rencontrent des difficultés. L'accompagnement des parents dans l'éducation de leurs enfants est précieux pour assurer la qualité de l'éducation. Pour les parents qui se sentiraient malhabiles à aider leurs enfants, des organisations existent afin de les aider à améliorer leurs habiletés en lecture et en écriture.



**LE RÉSEAU
IN-TERRE-
ACTIF**
IN-TERRE-ACTIF.COM

**COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES**

Vrai ou faux?

1 - L'analphabétisme concerne seulement les personnes qui ne savent pas lire.

Faux Selon la fondation pour l'alphabétisation, une personne peut être en partie capable d'écrire ou de lire et être considérée comme analphabète. L'analphabète du nouveau millénaire n'est plus seulement celui qui ne sait ni lire ni écrire, mais aussi la personne qui n'achète jamais un journal, qui ignore ce qu'est une base de données, qui n'est pas en mesure de bien comprendre un texte, ou encore d'utiliser un ordinateur ou de se connecter via Internet.

2 - Soixante pour cent des enfants qui n'ont pas accès à l'éducation dans le monde sont des filles.

Vrai Au Pakistan, par exemple, de nombreuses filles n'ont pas accès à l'école et elles doivent travailler aux champs, faire la cuisine ou s'occuper de leurs plus jeunes frères et sœurs.

3 - En 2003, 62 % des Canadiens entre 16 et 65 ans n'avaient pas atteint le niveau minimal d'alphabétisation pour faire face aux exigences de l'économie et de la société du savoir en matière de compétences.

Vrai Selon statistique Canada, il ne suffit pas de savoir lire et écrire, mais il faut aussi avoir une certaine habileté pour faire face aux défis de la société du savoir; ces aptitudes sont de plus en plus importantes pour maîtriser les nouvelles technologies et obtenir un emploi.

4 - Au Canada, le taux de décrochage en milieu rural est plus élevé qu'en milieu urbain.

Vrai De plus, les garçons sont plus susceptibles de décrocher que les filles.

Pour agir et en savoir plus

Contactez un organisme d'alphabétisation près de chez vous (ou référez quelqu'un)

COMSEP
819 378-6963
www.comsep.qc.ca

**Centre d'éducation populaire de
Pointe-du-Lac**
819 377-3309
www.ceppdl.ca

**Ebyôn Centre Jacques-Jobidon
Cap-de-la-Madeleine**
819 373-7653

**La clé en éducation populaire
de Maskinongé**
819 228-8071

La cité des mots
819 537-1055
citedesmots.alphabetisation.ca

**Centre d'activités populaires et
éducatives (C.A.P.E.) de La Tuque**
819 523-7533

Commission scolaire Chemin-du-Roy
www.csduroy.qc.ca

Commission scolaire de l'Énergie
www.csenergie.qc.ca

Relevez le défi

Faites connaître les outils éducatifs du Réseau In-Terre-Actif à une autre personne. www.in-terre-actif.com

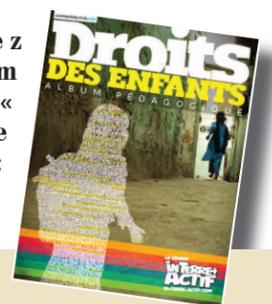
Ministère du Patrimoine canadien
www.pch.gc.ca

Centre de recherche d'emploi de la Mauricie
www.cremauricie.com

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec
www.2.edpdj.qc.ca/

Le Réseau In-Terre-Actif est un outil d'éducation et d'engagement pour de jeunes citoyens solidaires

Découvrez l'album pédagogique « Comprendre pour agir : Les droits des enfants »



www.in-terre-actif.com

